

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

DINAN AGGLOMÉRATION 2025-2029

Le Contrat Local de Santé est un instrument qui permet de mettre « la santé au cœur de toutes les politiques », de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, de réduire la mortalité évitable et d'améliorer les parcours de santé, au plus proche des besoins du territoire.

Axe

01 Prévention et promotion de la santé

Objectifs :

- Structurer un réseau autour de la santé mentale
- Renforcer les comportements favorables à la santé
- Lutter contre les addictions
- Vie affective, sexuelle et relationnelle

Actions :

1. Étudier la préfiguration d'un Conseil Local en Santé Mentale
2. Prévenir le suicide et la souffrance psychique
3. Renforcer la sensibilisation et la formation en santé mentale
4. Promouvoir la santé mentale des jeunes
5. Animer un réseau « Accès à une alimentation saine, digne et durable pour tous.te.s »
6. Renforcer la visibilité de l'offre en sport santé et parasport sur le territoire
7. Poursuivre l'animation d'un réseau autour de la prévention et du dépistage des cancers
8. Promouvoir des usages sains des écrans
9. Lutter contre les addictions aux produits (tabac, alcool, autres...)
10. Poursuivre l'animation du réseau Violences Intra Familiales
11. Mener des actions de prévention ciblées sur la santé sexuelle et affective des jeunes

Axe

02 Santé et environnement

Objectifs :

- Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur
- Promouvoir un aménagement et un urbanisme favorables à la santé

Actions :

12. Développer une stratégie de sensibilisation et de formation sur les risques santé et la qualité de l'air extérieur
13. Renforcer les actions de prévention et améliorer la communication sur la qualité de l'air intérieur
14. Développer la sensibilisation sur le volet santé dans l'aménagement
15. Promouvoir la nature et la végétalisation au service de la santé et de l'adaptation aux changements climatiques
16. Limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la période des 1 000 premiers jours de vie

Axe 03

Organisation des parcours de soin et attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement

Objectifs :

- Favoriser l'attractivité du territoire pour renforcer l'offre de soins et les parcours de santé
- Promouvoir les filières professionnelles des métiers du soin, du médico-social et de l'accompagnement

Actions :

17. Attirer de nouveaux professionnels de santé
18. Soutenir et favoriser l'exercice coordonné et le travail en réseau
19. Renforcer l'attractivité des structures ESMS et d'aides à domicile en revalorisant les métiers du soin et de l'accompagnement

Axe

04

Populations vulnérables et leurs aidants

Objectifs :

- Renforcer les connaissances sur les populations vulnérables et améliorer l'interconnaissance entre les acteurs
- Accroître l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Agir en faveur des personnes âgées
- Renforcer le soutien aux aidants
- Mieux prendre en compte les situations de précarité ou de pauvreté

Actions :

20. Renforcer la sensibilisation et la connaissance des populations vulnérables
21. Favoriser l'accès aux dispositifs pour les personnes en situation de handicap
22. Rendre les personnes âgées actrices
23. Poursuivre le soutien aux aidants et l'accès aux dispositifs de répit
24. Renforcer l'accès aux bilans de santé de la CPAM pour les plus précaires
25. Mener des actions de prévention en santé sur l'aire d'accueil permanente des gens du voyage de Quévert

Axe transversal

Communication et participation citoyenne

Objectifs :

- Favoriser l'interconnaissance et renforcer l'information sur les ressources et dispositifs existants
- Renforcer la participation citoyenne

Actions :

26. Communiquer auprès des professionnels, élus et citoyens sur les actions de santé publique
27. Création d'un groupe participation citoyenne autour de la santé